

Rapport d'activité annuelle 2025 - 2026 Le président, Thierry BEAUDET

2025/2026

En application de l'article 22 de l'ordonnance du 29 décembre 1958, tel qu'il résulte de la loi organique du 15 janvier 2021, « les membres du Conseil économique, social et environnemental remettent au président un rapport de leur activité annuelle. Ce rapport est rendu public sur le site internet du Conseil. »

Le rapport est annuel et individuel. Il présente l'activité du membre au sein du Conseil comme à l'extérieur quand il représente le Conseil. Tous les membres du Conseil sont invités à présenter le bilan de leur activité. Le premier rapport porte sur la période allant du 1/04/2024 au 31/03/ 2025.

Établi individuellement par chaque conseillère et conseiller, il s'inscrit néanmoins dans le cadre d'une activité collégiale qui s'exerce au sein du CESE chaque fois que les groupes, les formations de travail et l'Assemblée plénière se réunissent. Pour bien prendre la mesure de cette activité générale à laquelle contribuent les conseillers et les conseillères, le lecteur est invité à prendre connaissance du rapport d'activité du CESE.

*

I. Informations

- **Organisation représentée au CESE :** Mutualité française
- **Fonction(s) dans l'organisation représentée :** Ancien président
- **Groupe d'appartenance :** Santé et citoyenneté

II. Gouvernance du Conseil

- **Présidence du Bureau** : ordinairement, deux réunions statutaires par mois
- **Présidence des assemblées plénières** : ordinairement, quatre séances plénières par mois
- **Présidence du Conseil de questure** : ordinairement, une réunion par mois
- **Réunion des présidents et présidents de groupe** : une par mois
- **Réunion des présidentes et présidents de formations de travail** : une par mois
- **Administration du Conseil** : réunion avec le secrétaire général une fois par semaine

III. Influence, promotion des travaux et représentation du CESE aux échelons nationaux, européen et international

- **Rencontres/échanges avec l'Exécutif et le Parlement**
- **Rencontres/échanges avec institutions, organisations, parties-prenantes et personnalités**
- **Participation à des évènements et colloques en lien avec les travaux et les missions du Conseil**
- **Evènements organisés au CESE en lien avec les missions du Conseil**
- **Liens avec les CESER et les comités de développement**
- **Action européenne et internationale** : liens avec les CES internationaux (présidence de l'UCESIF, AICESIS), accompagnement des pays candidats à l'UE à la structuration du dialogue entre pouvoirs publics et société civile
- **Interventions médiatiques**